

## **Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal** **Du 10 Juin 2021**

Le conseil municipal s'est réuni le 10 Juin 2021 au lieu habituel de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique Hervo, Maire.

Madame Nuytens Alexane est représentée par Madame Blanchet Sonia  
Madame Moulia Evelyne est représentée par Monsieur Bernard Lerat  
Monsieur Charret Stéphane est excusé.

Le Quorum est atteint, la séance est ouverte.

Mme Sonia Blanchet assure le secrétariat de séance

Le compte rendu de la réunion du 09 avril est lu et approuvé à l'unanimité.

Monsieur Guenand revient sur le tri, il précise que les pots de yaourt ne doivent pas être mis dans les sacs jaunes mais dans les sacs noirs sinon ils sont comptés en erreur de tri au SYMCTOM et facturés.

### **1) Point sur les dossiers en cours**

- Équipement du cinéma : cette opération est terminée et le projecteur fonctionne. La Commune a reçu la facture. Monsieur BERNARD informe que les membres de l'association sont satisfaits du matériel d'ailleurs diverses séances sont programmées. Il faudra après les élections définir une date d'inauguration entre les différents partenaires.

L'association du cinéma a rencontré la documentaliste du collège dans le but de mettre en place une cinémathèque et de travailler en commun avec la petite enfance.

- Nouveaux équipements au gîte : les équipements de cuisson ont été changés (plaque, four, micro-onde), ils ont été achetés à JDSI car devis le moins élevé.

- Jeux de l'aire en face du gîte : Ils seront livrés la semaine 24 et 26. Le débroussaillage de l'aire de pique nique, du pumptrack sera réalisé une fois par semaine par les agents responsables du stade nautique.

- La rénovation du logement 4 rue du Petit Paris restant à faire est commencé (salle de bain, isolation plafond).

- L'épareuse a été livrée, l'agent qui l'utilise est satisfait : elle est plus simple à manipuler. Le montant acquitté est 23 000 € + 3 500 € de reprise et la commune perçoit 15 900 € de subvention FAR.

Monsieur Bernard demande si on peut utiliser le broyeur à végétaux pour un arbre qui est tombé. Monsieur Lerat lui répond que pour des raisons de sécurité et de formation c'est les agents techniques de la commune seuls qui utilisent le broyeur, il faudra donc voir pour planifier l'intervention.

- Travaux réalisés : Monsieur Guenand demande pourquoi la terrasse du Bar « Les tilleuls » de la place du Champ de Foire a été refaite pas comme prévu à la réunion de la commission. Monsieur Le Maire répond qu'elle a été refaite en accord avec le propriétaire et au mieux pour les voisins après que Le Syndicat des eaux ait refait à neuf les adductions. Les travaux de réfection des trottoirs de la Place du Champ de foire seront réalisés lorsque que le Syndicat des eaux aura refait toutes les conduites d'eau. Monsieur Fournier informe que le range vélos a été mis sur le trottoir et qu'il est gênant pour la circulation des piétons.

- Le seuil de Tournon : pas de retour de la DDT.

- Maison de santé : dossier en attente , négociation des subventions.

- Salle des Fêtes : réunion prochaine pour validation des travaux sur place pour avancer. La commune percevra une subvention DETR.

## **2) Permanences Elections**

Le bureau de vote est déplacé à la salle des fêtes. Le tableau des permanences électorales est remis à chaque conseiller.

## **3) Activités estivales**

- Monsieur Le Maire informe que le camping est ouvert. Monsieur Fournier précise que la location de vélos est possible au camping et au gîte.

- Fête de la musique : Monsieur Hervo signale que les contraintes préfectorales ne permettent pas l'organisation de cette fête.

- 13 juillet : Monsieur Hervo propose aux conseillers de retenir le feu d'artifices pour un montant de 4 550 €. A priori la commune aurait le droit de l'organiser sans bal, pas de pass sanitaire car moins de 1000 personnes. Concernant la retraite aux flambeaux il faut voir.

## **4) Bilan activité Communauté de Communes Brenne Val de Creuse**

Monsieur Le Maire fait savoir que les conseillers peuvent prendre connaissance de la totalité du Bilan grâce au lien que la communauté de communes a envoyé à chaque conseiller

Monsieur Hervo présente les différents postes de recettes et de dépenses et les différents investissements réalisés par la communauté sur la commune.

Concernant le P.L.U.I, le commissaire enquêteur a fini son travail et celui-ci devrait être voté en septembre. Sur la commune les changements demandés font suite à la vente du domaine agricole de la « Maison Neuve » qui sera transformé en habitation.

Monsieur Guenand demande concernant l'usine de méthanisation si la communauté de communes a pris des garanties car l'investissement est important. Monsieur Hervo répond qu'une convention va être signée qui prévoit des garanties. Monsieur Le Maire informe qu'il a été retrouvé des sarcophages mérovingiens sur le site.

Monsieur Guenand informe le Conseil de la participation de Monsieur Hervo en tant que représentant de la communauté de communes dans le bureau concernant l'opération « petit ville de demain ». Monsieur Hervo explique qu'il s'agit d'un plan de relance de l'État de 5 ans signé entre la communauté de communes pour la commune de Le Blanc et l'état.

## **5) FAJD et FSL**

Monsieur Le Maire fait savoir que le département demande une participation communale de 899,28 € pour le FSL (Fonds de Solidarité Logement) et 46,90 € pour le FAJD (Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté). Il précise que la mission locale fait un travail identique gratuitement et concernant le FSL Monsieur le Maire regrette qu'on laisse anciennement la SA HLM vendre ses logements qui étaient à loyer modéré.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas participer à ces fonds.

## **6) Participation au Syndicat de transport de la région d'Argenton Sur Creuse.**

Monsieur Le Maire fait savoir qu'il a reçu une demande de participation de 70 €/an pour une élève qui est transportée par le syndicat de ramassage scolaire de la région d'Argenton. A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord pour cette participation.

## **7) SDEI**

Monsieur Hervo informe que ENEDIS par le biais du SDEI reverse 215 € à la commune relatif à la redevance d'occupation du domaine public.

## **8) Questions diverses**

Déchetterie : Monsieur Guenand indique que les travaux sont presque terminés et que le SYMCTOM est en attente de l'intervention l'entreprise Pajot.

Boucherie : La Boucherie va être reprise par une société qui émane de Tricoche-Somévia.

Monsieur Ambert a vendu l'ancienne quincaillerie Rue de la Mairie, une coiffeuse va s'y installer d'ici septembre.

Madame André va commencer son activité de sophrologie.

Concours des villes et maisons fleuries : la commune participe à ce concours, l'an dernier elle a reçu la feuille d'argent. La commission passe au mois de juillet.

Bien Vivre Chez Soi : l'association est légèrement bénéficiaire. Elle va se regrouper avec l'ASMAD. La partie administrative sera gérée par cette dernière entité et le personnel restera à Tournon et géré par le personnel actuel. A partir du mois de novembre le personnel devrait percevoir une compensation de la prime SEGUR, ce qui permettrait de renforcer l'attractivité des emplois et d'embaucher.

Une convention a été signée entre les deux associations, et une convention sera signée entre la commune et l'ASMAD pour la mise à disposition des locaux.

Mme Blanchet demande s'il y a la possibilité de faire un poulailler pour accueillir des poules dans le cadre de l'opération « vos déchets pour des oeufs ». Monsieur Hervo lui répond qu'il faut voir ça avec la communauté de communes. Monsieur Fournier précise qu'il a été distribué 204 poules.

Monsieur Le Maire informe qu'un courrier a été fait au notaire concernant l'inscription sur son mur. Celui-ci donne son accord pour que la commune efface l'inscription et lui facture les travaux. Madame Petit n'a donné aucune réponse au courrier.

Panneau lumineux d'information : il faut couper les branches d'arbre.

Panneaux indicateurs au carrefour : Il faut réinstaller une signalétique qui respecte le RLPI.

La cérémonie du 18 juin aura lieu à 18 h 30 aux monuments aux morts.

Monsieur Guenand précise que le SYMCTOM n'a pas l'intention de licencier l'agent qui est actuellement à la déchetterie de Tournon. Mais qu'une réflexion a été menée afin de répartir le personnel en fonction des ouvertures des déchetteries. Monsieur Fournier répond que l'agent actuel ne veut pas faire Tournon Bélâbre mais Tournon Le Blanc. Monsieur Guenand lui répond que des négociations sont en cours.

Séance levée à 23h08.

Fait à Tournon Saint Martin le 22 juin 2021